



## BAREME DE NOS HONORAIRES au 1<sup>er</sup> octobre 2018

Prix de vente commerces et habitations	Honoraires TTC en % *
jusqu'à 50 000 €	15 % TTC à la charge du Mandant
de 51 000 € à 100 000 €	10 % TTC à la charge du Mandant
de 101 000 € à 150 000 €	7 % TTC à la charge du Mandant
de 151 000 € à 300 000 €	6 % TTC à la charge du Mandant
au-delà de 300 000 €	5 % TTC à la charge du Mandant
Terrains	10 % TTC à la charge du Mandant

\*Les honoraires sont compris dans le prix de vente et sont à la charge du Vendeur sauf convention contraire prévue au mandat de vente. Dans ce cas, le montant des honoraires prévus à la charge de l'Acquéreur devra être clairement indiqué au paragraphe « prix de vente » Nos honoraires comprennent les prestations de publicité, de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente. Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

SAS Cabinet DEUX Immobilier, société au capital de 48 500€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise (95) sous le n° 384113445. Carte professionnelle transactions n° CPI 95012018000023944 délivrée par la CCI Paris Île de France. Garantie financière QBE Insurance 110, esplanade du Général de Gaulle 92931 La Défense Cedex . Membre du SNPI.

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds en dehors de nos honoraires. Aucune somme ne nous sera due avant la conclusion définitive d'une affaire.